



Au jour

le jour

Bulletin de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine

Vol. XIX, N° 6, juin 2007

Mot du président

Bonjour chers membres.

Enfin l'été est à nos portes et le mois de juin nous annonce une période plus distrayante. Il y a les vacances, les B.B.Q. et surtout notre exposition estivale sur « LES CHEMINS DE FER DU ROUSILLON » qui débute dimanche le 10 juin. Je vous invite donc à nous rendre visite au local de la Société.

Bien entendu, nous vous attendons aussi pour notre Fête Nationale de la St-Jean Baptiste dimanche le 24 juin prochain qui devrait se dérouler dans les rues du Vieux La Prairie. C'est à suivre.

Nos visites guidées du Vieux La Prairie reprendront bientôt. Avis aux intéressés et notre programmation sur les conférences pour la saison 2007-2008 est déjà complète. Une palette de conférenciers dès plus captivantes.

Comme vous pouvez le constater, nos bénévoles ne chôment pas et j'en profite pour remercier toute l'équipe (10 personnes) qui a participé à notre vente annuelle de livres usagés.

Je vous souhaite de belles et reposantes vacances estivales et à bientôt.

René Jolicoeur, président

À tous, un bien bel été!

Sommaire

- | | |
|------------------------------------|-------|
| • Nouvelles de la SHLM | 2 |
| • Du nouveau dans l'arrondissement | 3 |
| • Diagnostic culturel | 4 |
| • Exposition chemin de fer | 5 |
| • Plaque de bronze | 6,7,8 |

NOUVELLES DE LA SHLM

Horaire d'été

L'horaire d'été a été établi comme suit : nos locaux seront fermés les lundis, ils seront ouverts de 9 h 00 à 17 h 00 les mardis, mercredis, jeudis et vendredis, et de 10 h 00 à 17 h 00 les samedis et dimanches.

Nouveaux membres

La SHLM est heureuse de souhaiter la bienvenue à ses nouveaux membres : Louise Brunet – Gilles Laplante – Joyce Banachowsky et Julie Hamel.

Visites guidées

Après un premier refus décevant la SHLM a finalement reçu la confirmation du gouvernement fédéral pour l'obtention d'une subvention d'environ 12 000\$ pour l'emploi de 4 guides-étudiants au cours de l'été 2007. Nous offrons donc 1 poste de 12 semaines à 35h/sem. et 3 postes de 9 semaines à 35h/sem. Ces étudiants seront principalement responsables des visites guidées qui se feront à 10 h 00 et à 14 h 00. À ce jour déjà quatre groupes ont profité d'un parcours guidé dans le Vieux La Prairie. Nous avons reçu 2 classes de 6^e année dont plusieurs élèves venus de Vancouver. Des adultes de Ville Saint-Laurent et de Rivière des Prairies ont pu également apprécier les charmes de l'arrondissement historique.

Vente de livres usagés

La SHLM tient à souligner la participation exceptionnelle des membres bénévoles suivants lors de la vente annuelle de livres usagés tenue le 3 juin dernier ; il s'agit de Louise

Péloquin, Hélène Létourneau, Michèle Montpetit, Denise Roy, Gaétan Bourdages, Jean L'Heureux, Geneviève Dumouchel, Jean-Marc Garant, Réjeanne Leblanc et Lucie Longtin. Ont également collaboré à la vente sept étudiants de l'école La Magdeleine. Cette vente a permis de récolter la somme de 950 \$. Merci à tous ceux et celles qui nous ont fait parvenir des livres. Merci à tous nos acheteurs.

Tarification pour la recherche

À l'avenir un non membre qui veut effectuer ses propres recherches dans nos locaux devra déboursier 10\$ par jour. Pour la recherche effectuée par le personnel de la SHLM au profit d'un tiers les tarifs sont fixés à 20\$/heure pour un membre et à 30\$/heure pour un non membre.

Un million\$ pour le Vieux La Prairie

La Prairie, le 18 mai 2007 - La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme Christiane Saint-Pierre, a annoncé aujourd'hui une entente de partenariat en matière de patrimoine avec la Ville de La Prairie. L'entente permettra de mettre en valeur le cachet distinctif de l'arrondissement historique après les travaux d'enfouissement des câbles des réseaux de communication. La ministre accorde à cet effet 1 M\$ en vertu du Fonds du patrimoine culturel québécois.

Du nouveau dans l'arrondissement

Par Gaétan Bourdages

Archéologie

À propos de ceux qui souhaitent que l'enfouissement des fils dans le Vieux La Prairie permette la découverte de nouveaux artefacts archéologiques, madame Annie Tétreault du Ministère de la Culture et des Communications précise que le mandat des archéologues vise davantage à protéger ce qui est dans le sol et non pas nécessairement à retirer des objets du sol. Il s'agit vraisemblablement d'une approche axée sur le principe de la « préservation pour les autres générations ».

La ville de La Prairie possède déjà 37 boîtes d'artefacts divers (céramique, verre, bois, os etc.) conservés dans un entrepôt à Québec. Une bonne partie de ces artefacts a déjà été traitée pour leur préservation. La Prairie aurait tout intérêt à récupérer ces objets pour les mettre en valeur et les conserver dans les meilleures conditions possibles.

Maisons anciennes

Depuis 1975 tant les organismes gouvernementaux que les individus ont investi énormément d'énergie et d'argent pour la restauration et la conservation des bâtiments anciens situés à l'intérieur de l'arrondissement historique. Plusieurs suggèrent maintenant qu'un recensement des bâtiments anciens sur le territoire de la municipalité soit réalisé et que les propriétaires desdits bâtiments soient avertis de la valeur patrimoniale de leur maison.

Identification du Vieux La Prairie

Afin d'identifier clairement le secteur Vieux La Prairie le ministère des Transports du Québec n'autorise qu'une seule enseigne qui serait installée sous l'enseigne de l'autoroute 15/132. Selon le service d'urbanisme de la ville cette identification n'est pas suffisante : l'installation d'une autre série d'enseignes sur l'autoroute 30 s'impose.

Bruit autoroutier

Depuis la reconstruction de l'autoroute 15/132 les résidents du Vieux La Prairie ont tôt fait de constater que l'intensité sonore d'un pavage de béton est plus élevée que celle d'un pavage de bitume. Le ministère des Transports avait retenu comme mesure corrective la construction d'un mur antibruit le long de l'autoroute. Ces travaux sont estimés à 17 M\$ avec une participation de 50% de la part de la municipalité. Le ministère de la Culture et des Communications s'est déjà prononcé contre cette mesure pour le secteur de l'arrondissement historique. De plus de nombreux résidents craignent que la vue sur le fleuve ne soit compromise.

DIAGNOSTIC CULTUREL

Par Gaétan Bourdages

Le 30 mai dernier avait lieu à l'île Saint-Bernard une rencontre de consultation entre 23 participants représentant différents organismes culturels de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. La SHLM y était représentée par Mme Lucie Longtin, trésorière. En plus de ces représentants on y retrouvait 14 personnes désignées par des partenaires du domaine de la culture : la Conférence régionale des Élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (CRÉ – VHSL), le Conseil Montérégien de la culture et des communications (CMCC) et le Ministère de la Culture, des communications et de la condition féminine (MCCCF). Somme toute beaucoup de monde pour discuter de culture.

L'objectif premier de cette rencontre était de déterminer par vote cinq priorités à développer dans le secteur culturel dans notre région. Voici donc dans l'ordre ce qui a été retenu :

Il faut avant tout s'occuper de financement. Tous les organismes présents déplorent que leur financement n'ait pas connu d'amélioration depuis de nombreuses années. On faut constamment quémander des fonds avec la crainte qu'on n'aura pas le même argent l'année suivante. Dans ces conditions il est difficile de planifier à long terme.

En second lieu on a retenu comme important le positionnement de la culture au sein du CRÉ. Tous constatent que nos élus ne sont pas suffisamment conscientisés à l'importance de la culture : que faire pour améliorer cette situation?

Troisièmement l'ensemble des participants étaient d'accord pour voir à consolider et entretenir les équipements existants. Trop d'organismes sont mal logés : locaux exigus ou requérant des travaux majeurs ; comment être efficace quand le toit coule à chaque averse? Notre région a un urgent besoin de locaux et de salles de réunion. On déplore l'absence quasi complète de lieux d'hébergement et de salles de grandes dimensions capables d'accueillir des congrès.

Dans le domaine culturel les ressources nécessaires pour assurer une permanence ; le répondeur téléphonique fait office de secrétaire. On reconnaît également qu'il est de plus en plus difficile de recruter des bénévoles, surtout que les bénévoles n'ont hélas souvent pas accès à la même formation que les employés. Une situation qu'il importe de corriger.

Enfin la cinquième priorité retenue est l'amélioration des communications avec et entre les différents organismes qui supervisent le développement de la culture dans notre région. Les intervenants sont nombreux, chacun ignorant trop souvent les décisions des autres. L'absence de communications efficaces résulte en une mauvaise économie des ressources. Souvent on ne sait plus à qui s'adresser pour satisfaire nos demandes. Un dossier à suivre absolument...



Exposition sur le rôle du chemin de fer dans la MRC de Roussillon

Du 10 juin au 30 septembre
Au Vieux Marché
249, Ste-Marie à La Prairie

Entrée libre...

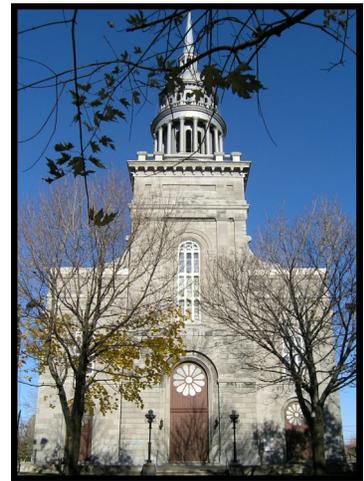
Plaque de bronze...

À l'initiative de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine six nouvelles plaques commémoratives seront installées en juin 2007 sur autant de bâtiments de l'arrondissement historique. Nous vous présentons ici les textes de ces différentes plaques.

ÉGLISE DE LA NATIVITÉ-DE-LA-SAINTE-VIERGE

Construite entre 1840 et 1841 selon les plans de Pierre-Louis Morin, l'église de la Nativité-de-la-Sainte-Vierge est la troisième du bourg de La Prairie, après une chapelle (1687) et une première église de pierre (1705).

Dès 1855, l'église doit recevoir une nouvelle façade et un nouveau clocher, le tout réalisé d'après des plans de John Ostell, l'ouvrage est complété par Victor Bourgeau. Ce dernier conçoit aussi le décor intérieur, exécuté entre 1865 et 1866, en collaboration avec des artistes de renom.



LE VIEUX MARCHÉ

Construit en 1862 par la Municipalité, ce bâtiment public abrite à l'origine au rez-de-chaussée, un des premiers marchés couverts au Canada, à l'étage, la Société littéraire animera une salle de rencontre et une « chambre de lecture » jusqu'en 1878. Au fil des ans, les usages se multiplient, l'endroit étant tour à tour :

étal de boucher, caserne de pompiers et de police, théâtre, siège de la fanfare, de la cour de justice, du conseil de comté et du conseil municipal. Depuis 1976, la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine occupe le rez-de-chaussée, et le théâtre est toujours situé à l'étage.

L'HOSPICE DE LA PROVIDENCE

En 1846, les Sœurs de la Providence de mère Émilie Gamelin fondent un hospice dans une maison de pierre de trois étages ayant appartenu à la veuve Leborgne. La maison était alors située à droite, sur l'emplacement actuellement vacant. Les sœurs s'occupent des pauvres, des malades, des enfants et des personnes âgées. Les bâtiments sont la proie des flammes la même année, puis ils sont reconstruits en 1847.

Une annexe (1868) et une chapelle en pierre (1881) viennent ensuite s'ajouter à l'imposant complexe que l'incendie de 1901 a détruit, à l'exception de la chapelle ; cette plaque est apposée sur le mur même de la façade d'origine construite en pierre bosselée.

L'hospice est rebâti l'année suivante ; il sera agrandi par la suite au moins à quatre reprises. Il est vendu et devient la Résidence la belle époque en 1987. Les Sœurs de la Providence quittent alors La Prairie.



LE COUVENT DE LA PRAIRIE

En 1867, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame inaugurent le couvent de La Prairie, édifice de brique d'aspect et de dimensions très semblables à celui-ci, bâti sur ce site à la place d'une vieille maison en pierre datant de 1718.

Détruit par un incendie en 1901, le couvent est ensuite remplacé par le bâtiment actuel, érigé l'année suivante sur les mêmes fondations. Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame continuent alors d'y accomplir fidèlement leur mission pédagogique et éducative auprès des jeunes filles de la région.

Le couvent ferme définitivement ses portes en 1969. Acheté par la Municipalité de La Prairie en 1972, il conserve depuis sa vocation communautaire, il est maintenant connu sous le nom de Maison-à-tout-le-monde.



MAISON FRANÇOIS-PLANTE (191, rue Saint-Henri)

Le 14 août 1821, François Plante, maître menuisier, achète un terrain concédé un mois auparavant à François-Marie Moquin. La date de construction de la maison se situe entre 1821 et 1830 ; la pierre utilisée provient sans doute d'une carrière existant à La Prairie. On remarquera que les cheminées sont disposées en chicane.

Les propriétaires successifs de la maison sont des hommes de métier : agriculteur, menuisier, tanneur, charretier, cardeur et peintre en bâtiment. Cette maison a aussi été habitée par un marchand, un comptable et des bourgeois. Il est intéressant de constater que, sur vingt propriétaires, sept étaient des femmes.



MAISON PAUL-THOMAS (165, rue du Boulevard)

Cette petite maison de bois, érigée par Paul Thomas vers le milieu du dix-neuvième siècle, a sans doute conservé les fondations et les deux cheminées en chicane de la construction précédente, réalisée par le capitaine de milice Raphaël Brosseau vers 1813. Des modifications ont été apportées à la pente du toit, où l'on observe un ajout de briques aux deux cheminées. À l'époque où foisonnent auberges et hôtels à La Prairie, on note que plusieurs propriétaires de cette maison sont hôteliers ou aubergistes.

Éditeur :

Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine

Dépôt légal 2002

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1499-7312

COLLABORATEURS :

Coordination : Jean-Pierre Yelle

Rédaction : Gaétan Bourdages.

Révision Jean-Pierre Yelle

Infographie : SHLM

Impression : Imprimerie Moderne La Prairie inc.

Siège social : 249, rue Sainte-Marie
La Prairie (Québec) J5R 1G1

Tél. : 450-659-1393

Courriel : histoire@laprairie-shlm.com

Les auteurs assument l'entière responsabilité du contenu de leurs articles et ce, à la complète exonération de l'éditeur.